

RAPPORT ANNUEL 2010

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3894-2012

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

10 DÉC

Date: 2012

Pièces n° C-ACEF

0019

HYDRO-QUÉBEC

Hydro-Québec produit, transporte et distribue de l'électricité. Son unique actionnaire est le gouvernement du Québec. Exploitant essentiellement des sources d'énergie renouvelables, et plus particulièrement l'hydraulique, elle soutient le développement de la filière éolienne par ses achats auprès de producteurs privés. Elle fait aussi de la recherche-développement dans le domaine de l'énergie, y compris l'efficacité énergétique. L'entreprise compte quatre divisions :

HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION

produit de l'électricité pour le marché québécois et commercialise ses surplus sur les marchés de gros. Elle effectue également des transactions d'arbitrage et d'achat-revente.

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

exploite le réseau de transport d'électricité le plus vaste d'Amérique du Nord au bénéfice de clients au Québec et hors Québec.

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

assure aux Québécois un approvisionnement fiable en électricité. Pour répondre aux besoins au-delà du volume d'électricité patrimoniale qu'Hydro-Québec Production est tenue de lui fournir à prix fixe, elle s'approvisionne principalement par appels d'offres. La division multiplie les initiatives en faveur d'une utilisation efficace de l'électricité.

HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT ET SERVICES PARTAGÉS

et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), filiale d'Hydro-Québec, conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

En couverture Chantier de la Sarcelle – Avant-distributeur et demi-section inférieure de l'anneau de scellement d'un des groupes bulbes de la centrale. Ce type de turbine est particulièrement bien adapté aux très basses chutes. L'utilisation de groupes bulbes est une première pour Hydro-Québec. Voir le schéma à la page 118.

- 2 Hydro-Québec en un coup d'œil
- 5 Message du président du Conseil d'administration
- 6 Message du président-directeur général

Revue de l'année

- 8 Hydro-Québec Production – L'hydroélectricité québécoise, source d'avenir
- 14 Hydro-Québec TransÉnergie – Un programme d'investissement ambitieux
- 20 Hydro-Québec Distribution – La satisfaction des clients : une priorité au quotidien
- 26 Hydro-Québec Équipement et services partagés et SEBJ – Une performance digne de mention
- 32 L'innovation, un défi permanent
- 38 Un engagement de longue date envers le développement durable
- 42 Un acteur important de l'économie québécoise

Revue financière

- 47 Analyse par la Direction
- 70 États financiers consolidés
- 96 Rétrospective quinquennale
- 99 Données financières trimestrielles consolidées

Administration de l'entreprise

- 101 Direction corporative
- 102 Conseil d'administration
- 104 Rapport d'activité du Conseil d'administration et de ses comités
- 108 Gouvernance
- 112 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec
- 116 Équipements de production, de transport et de distribution
- 117 Grands équipements
- 118 Informations complémentaires

Inspection d'une conduite forcée sur le site de la centrale de l'Eastmain-1-A.

Note 15 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers au 31 décembre 2010.

Échéance	Emprunts ^a	Créditeurs et charges à payer	Dividende à payer	Dettes à long terme	Instruments dérivés ^b
2011	18	1 683	1 886	4 354	451
2012	–	42	–	3 396	149
2013	–	20	–	3 163 ^c	286
2014	–	13	–	4 206	124
2015	–	–	–	2 423	277
1 à 5 ans	18	1 758	1 886	17 542	1 287
6 à 10 ans	–	14	–	13 903	559
11 à 15 ans	–	–	–	13 674	874
16 à 20 ans	–	–	–	8 982 ^c	705
21 à 25 ans	–	–	–	11 334	–
26 à 30 ans	–	–	–	7 745	–
31 à 35 ans	–	–	–	8 575	–
36 à 40 ans	–	–	–	5 884	–
41 à 45 ans	–	–	–	1 626	–
46 à 50 ans	–	–	–	1 661	–
51 à 55 ans	–	–	–	133	–
56 ans et plus	–	–	–	1 546	–
Total	18	1 772	1 886	92 605	3 425
Valeur comptable	18 ^d	1 770 ^{d,e}	1 886 ^d	38 372 ^f	2 422

a) Au 31 décembre 2010, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts à court terme portant intérêt s'établissait à 0,75 % (0,88 % au 31 décembre 2009).

b) Des ententes conclues avec certaines contreparties pour limiter la valeur de marché de ces instruments financiers pourraient donner lieu à des encaissements ou à des décaissements à des dates différentes des échéances initialement prévues.

c) Certaines dettes sont assorties d'une obligation de constituer un fonds d'amortissement.

d) En raison de leurs échéances à court terme, la valeur comptable de ces passifs financiers se rapproche de leur juste valeur.

e) De ce montant, 1 683 M\$ sont classés dans les Créditeurs et charges à payer et 87 M\$, dans les Autres passifs à long terme.

f) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

Les échéances contractuelles de la dette à perpétuité, dont les modalités sont décrites à la note 14, Dette à perpétuité, se traduisent par des flux d'intérêt bisannuels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne puisse respecter ses obligations.

Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières. Elle est également exposée au risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs, qui résultent principalement de ses opérations courantes de vente d'énergie au Québec et hors Québec. Le risque de crédit est limité à la valeur comptable présentée à l'actif au bilan, qui se rapproche de la juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements temporaires et instruments dérivés

Pour réduire son exposition au risque de crédit, Hydro-Québec traite avec des émetteurs et des institutions financières canadiens et internationaux dont la notation de crédit est élevée. De plus, elle applique des encadrements qui limitent la concentration des risques, de même que divers contrôles de suivi et des limites de crédit par contrepartie. Des ententes préalables lui permettent aussi de limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Une variation de cette valeur de marché au-delà d'un niveau convenu donne lieu à un encaissement ou à un décaissement. Au 31 décembre 2010, la quasi-totalité des contreparties avec lesquelles Hydro-Québec traitait avait une notation de crédit supérieure à A-, et aucune d'elles n'avait failli à ses obligations envers Hydro-Québec.

Clients – ventes d'énergie (classés dans les Clients et autres débiteurs)

L'exposition au risque de crédit lié aux ventes d'énergie est limitée en raison de la diversité de la clientèle et du grand nombre de clients. La Direction estime qu'Hydro-Québec ne s'expose pas à un risque de crédit important,

notamment parce qu'au Québec, les ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités déterminées par la Régie. De plus, Hydro-Québec détient des dépôts de 59 M\$ (53 M\$ au 31 décembre 2009) fournis en garantie par des clients, dont 15 M\$ (12 M\$ au 31 décembre 2009) sont comptabilisés dans le poste Créditeurs et charges à payer et 44 M\$ (41 M\$ au 31 décembre 2009), dans le poste Autres passifs à long terme.

Le tableau suivant présente la valeur par âge des comptes clients, nette de la provision pour créances douteuses afférente :

	2010	2009
Clients		
Moins de 30 jours ^a	1 362	1 414
30 à 60 jours	47	62
61 à 90 jours	25	35
Plus de 90 jours	148	190
	1 582	1 701
Autres débiteurs^b	231	254
Clients et autres débiteurs^c	1 813	1 955

a) Y compris l'électricité livrée, mais non facturée, qui totalisait 1 092 M\$ au 31 décembre 2010 (1 071 M\$ au 31 décembre 2009).

b) Y compris une garantie financière de 16 M\$ (31 M\$ en 2009) couvrant certains instruments financiers détenus à la fin de l'exercice.

c) Y compris 107 M\$ US (127 M\$ US en 2009) convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.

En 2010, la provision pour créances douteuses a augmenté de 29 M\$ (48 M\$ en 2009) pour s'établir à 278 M\$ au 31 décembre (249 M\$ au 31 décembre 2009). La provision est établie en fonction de l'âge des comptes et du statut des dossiers clients.